

Évaluation des enregistrements vidéos des rodéos de Montréal et de St-Tite

Préparé pour : Festival Western de St-Tite, Sylvain Bourgeois
Par : Jennifer Woods, experte en manipulation du bétail et soins animaliers
J. Woods Livestock Services
RR 1, Blackie, Alberta T0L 0J0
14 mars 2018

J. WOODS LIVESTOCK SERVICES

Méthode

On m'a fourni 150 heures de vidéo non censurée filmée lors du rodéo de Montréal et du rodéo de St-Tite, en 2017, ainsi qu'un rapport de 685 pages soumis au Festival Western par le Dr Alain Roy. J'ai visionné environ 18 heures d'enregistrement au hasard et 8 heures d'enregistrement en me référant aux séquences indiquées dans le rapport. D'après ce que j'ai pu observer, environ les deux tiers des séquences montraient les mêmes événements depuis différentes caméras et perspectives. On m'a simplement dit que le groupe qui avait tourné les séquences avait bénéficié d'un accès sans restriction aux rodéos mentionnés ci-dessous et qu'il avait ensuite remis toutes les séquences vidéos brutes au Festival Western. On m'a demandé d'évaluer les enregistrements comme je le jugeais approprié et on ne m'a donné aucune instruction concernant des points particuliers à vérifier ou des séquences précises à visionner. Le rapport du Dr Roy a été soumis pendant le processus de visionnement et j'ai donc pu le consulter et visionner certaines des séquences vidéos auxquelles il fait référence. Mon évaluation couvre les deux rodéos et tous les événements.

On m'a demandé de rédiger un rapport sur mes observations et de donner mon opinion au sujet de la manipulation des animaux et des soins prodigués. Mes conclusions et mes opinions sont basées sur ma vaste expérience dans l'audit du bien-être animal dans les événements de rodéo, mon éducation et ma formation dans le domaine du comportement animal et des années d'observation dans le cadre de compétitions. Ainsi, j'ai évalué de mon mieux la manipulation des animaux, les conditions des installations, les comportements des animaux et des concurrents pendant la compétition et l'état de santé des animaux. J'aimerais inclure une dénégalation de responsabilité précisant que les évaluations par vidéo présentent des limites, car il est impossible de saisir le contexte global des activités, de savoir ce qui se passe à l'extérieur du champ de la caméra et de tenir compte des événements qui se produisent avant et après.

Évaluation

Je n'ai observé aucun mauvais traitement infligé intentionnellement ou non intentionnellement aux animaux dans les séquences vidéos. Aucun des animaux que j'ai observés ne présentait des signes de détresse ou n'était soumis à des conditions qui pourraient causer de la détresse. Les animaux étaient bien traités dans les chutes et pendant les déplacements. Aucun animal n'était frappé ou poussé. Le 9 septembre, il y a eu une accusation selon laquelle un veau avait été frappé et brutalement placé dans la chute. Je n'ai trouvé aucune preuve à l'appui de cette accusation dans la séquence vidéo indiquée dans le rapport ni dans celles tournées avant ou après.

Toutes les installations semblaient être en bonnes conditions. Je recommande cependant de modifier l'aménagement et la façon dont la porte est conçue afin de faciliter la sortie des animaux de l'arène et d'ainsi réduire le risque de collision avec la porte de sortie.

Tous les chevaux que j'ai observés dans les chutes portaient des licous (des cordes autour du cou). On met des licous aux chevaux pour les aider à se calmer, réduisant ainsi les risques de cabrage dans la chute. Il s'agit d'une bonne pratique de gestion.

Les animaux qui montraient des signes d'excitation, d'agitation ou de nervosité accrue étaient traités calmement et avec douceur. Je suggère de réduire le nombre de personnes présentes autour des zones de manipulation et des chutes, car il s'agit souvent d'une source d'anxiété pour l'animal. Si un cheval ou un taureau ne se calme pas dans un délai acceptable, l'animal doit être retiré de l'épreuve ou ne doit pas être monté. On attribue alors un autre animal au cavalier. Puisque j'ai seulement visionné des séquences vidéos brutes, j'ignore si ou quand ce processus est appliqué.

Comme dans tous les sports, il existe des risques de blessures. Il arrive à l'occasion qu'un animal soit blessé pendant une compétition de rodéo. Même si les blessures sont possibles, elles surviennent relativement rarement avec les animaux de rodéo en général. Des règles sont mises en place dans tous les événements de rodéo pour réduire les risques et augmenter la sécurité des animaux et des concurrents. Les fournisseurs d'animaux de rodéo veillent à ce que leurs bêtes soient suffisamment en forme et entraînées pour participer à des événements. Aucun des animaux que j'ai observés dans le cadre de mon évaluation ne montrait des signes de traumatisme ou de blessure pouvant être directement associés à l'événement auquel il participait.

J'aborderai ci-dessous trois événements soulignés dans le rapport.

Deux veaux utilisés pour l'épreuve de prise au lasso montraient des signes de boiterie et un troisième présentait une lésion. Comme le Dr Roy, je n'ai pas pu déterminer si la boiterie ou la lésion étaient des conditions préexistantes ou si elles résultaient directement des activités associées à l'épreuve de prise au lasso. La boiterie était mineure, mais le veau n'aurait pas dû participer à la compétition s'il s'agissait d'une condition préexistante. Si cela s'est produit pendant la compétition, il aurait dû être immédiatement retiré et examiné par un vétérinaire. Je ne connais pas les détails de l'inspection des veaux avant la compétition ou des traitements donnés par la suite.

Le rapport indique que des veaux toussaient après la compétition. J'ai effectivement remarqué quelques accès de toux dans la vidéo que j'ai visionnée. Comme l'indique le Dr Roy, la toux peut être due à de multiples causes. Comme lui, je suis incapable de fournir un diagnostic en m'appuyant seulement sur ce que j'ai vu dans la vidéo. Si je me fie à mon expérience, ce n'est pas quelque chose que l'on voit couramment ni que je me rappelle avoir observé chez des veaux avant ou après l'épreuve de prise au lasso. Le rapport indique qu'au moins un des animaux avait eu un diagnostic d'infection respiratoire ; je soupçonne qu'un virus circulait chez les veaux, car j'ai remarqué qu'un autre veau avait un écoulement nasal. La poussière, omniprésente dans les rodéos, pourrait être une cause. Les animaux devraient faire l'objet d'un examen général avant chaque compétition pour vérifier qu'ils sont en santé.

Le rapport cite également le cas d'un cheval blanc qui, le 13 septembre, est tombé après s'être débarrassé de son cavalier. Dans la séquence vidéo, le cheval semble faire une sorte de crise, puis il se relève et se remet à courir. L'animal a été inspecté une fois de retour dans l'enclos, puis par des vétérinaires dans la chute. D'après ce que j'ai pu voir, il semblait bien se porter. Je ne peux avancer de cause ni donner de diagnostic. Tout ce que je peux dire, c'est que les organisateurs de l'événement et les vétérinaires ont réagi immédiatement et de façon appropriée.

Les veaux que j'ai pu observer dans les vidéos ne montraient aucun signe de détresse à leur retour dans les enclos d'attente immédiatement après la compétition. Il y avait beaucoup de séquences vidéos montrant les veaux en train de tourner en rond calmement. Aucune séquence ne montrait des veaux présentant des signes de détresse.

Le rapport faisait aussi état de préoccupations par rapport aux contacts entre les chevaux et les bornes et barils employés dans certaines des épreuves chronométrées. Les barils utilisés dans les courses de barils sont très légers et ils se renversent facilement pour éviter que les chevaux se blessent. Comme les bornes utilisées dans les épreuves de gymkhana, ils sont constitués d'un matériau léger afin de prévenir les blessures en cas de contact avec les chevaux. Les contacts avec les barils ou les bornes ne sont pas considérés comme des risques pour les animaux. Les blessures sont très rares.

Le Dr Roy a exprimé ses préoccupations après avoir vu de nombreux chevaux sur le point de tomber dans certaines épreuves chronométrées. Les chevaux qui participent aux épreuves de courses de barils et de gymkhana font des virages très serrés. Le public a souvent l'impression qu'ils trébuchent ou qu'ils sont sur le point de tomber alors qu'ils sont très stables sur leurs pattes. Cela fait partie de leurs caractéristiques athlétiques. Peuvent-ils tomber ? Évidemment, cela peut arriver, mais ce n'est pas très courant. Les organisateurs des événements veillent toujours à ce que le sol offre un bon appui. Les chevaux qui participent à ces épreuves veulent courir et il est souvent difficile de les retenir en raison de cette envie de courir.

Comportement et entraînement

Les animaux de rodéo sont des athlètes entraînés. Ils ne sont pas forcés de ruer et ils ne ruent pas parce qu'ils ont mal ou peur. Ils sont choisis comme animaux de bronchage pour leur habileté athlétique et leur volonté de performer. Ils sont souvent issus de lignées génétiques reconnues pour cette habileté. Il est impossible de forcer à ruer un animal qui ne veut pas le faire. Ces animaux sont également entraînés à ruer lorsqu'on leur en donne le signal, ce qui veut dire qu'ils savent quand ruer ou performer et qu'ils le font volontairement. Ils ne rueront pas s'ils ne souhaitent pas le faire.

Les sangles de flanc sont utilisées pour indiquer à l'animal qu'il est temps de ruer. Elles ne causent pas de douleur à l'animal. Ce sont des courroies doublées de laine de moutons qui sont placées sur les flancs de l'animal. Elles ne touchent à aucun moment les parties sensibles de l'animal, y compris ses parties génitales. Elles sont placées sur l'animal dans la chute et sont légèrement resserrées au moment de sa sortie pour lui indiquer que c'est le moment de ruer. Les animaux sont entraînés à réagir à ce signal. Aucun des équipements utilisés sur les animaux de bronchage (chevaux ou taureaux) ne leur inflige de la douleur ou des blessures. Tous les équipements sont inspectés avant la compétition. Ils doivent par ailleurs respecter des règles strictes en ce qui concerne leur conception et leur état. Par exemple, les bouts des éperons doivent être arrondis et lisses et les courroies doivent être doublées et ne présenter aucune irrégularité pouvant blesser l'animal.

Comme les humains, les animaux ont des personnalités différentes. Certains sont très excités quand ils entrent dans les chutes, tandis que d'autres sont très décontractés. Certains sont nerveux avant l'épreuve, alors que d'autres sont détendus. D'après mon expérience, les animaux jeunes et inexpérimentés ont plus souvent tendance à être excitables ou anxieux que les chevaux plus vieux et plus expérimentés.

Les recherches dans ce domaine sont très limitées, mais, selon une étude récente de l'université de Calgary, les animaux montrent rarement des signes de peur ou de nervosité avant l'épreuve ou lorsqu'on les prépare en vue de l'épreuve. (Pajor et al 2016). Les auteurs ont également constaté très peu de comportements de peur dans les chutes avant l'ouverture de la porte pour entrer dans l'arène. Les signes de peur observés dans les chutes ou pendant la manipulation des animaux semblaient être associés aux activités humaines se déroulant autour d'eux et n'avoir

rien à voir avec l'épreuve de bronchage. Par ailleurs, ils étaient surtout observés chez les animaux plus jeunes. Si je me fie à mon expérience, les résultats de cette étude me semblent tout à fait plausibles.

Recommandations

Les recommandations suivantes concernent des domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées :

Diminuer le nombre de personnes derrière les chutes pendant les événements afin de réduire les sources de stress pour les animaux.

Cesser de lancer des feux d'artifice pendant la compétition et lorsque les animaux sont dans les chutes.

Mettre en œuvre un programme d'inspection de l'aptitude à la compétition pour tous les animaux qui participent à des rodéos.

Établir des normes de santé et de condition physique exigeant que tous les animaux soient en santé et ne présentent aucun signe de maladie. Tous les animaux doivent être sains et ne présenter aucune boiterie. Ils ne peuvent avoir aucune blessure ou lésion ou aucun abcès. Exiger que cette norme soit intégrée dans les contrats des fournisseurs.

Exiger que les fournisseurs choisissent seulement des animaux expérimentés qui sont habitués aux foules et à l'activité dans les chutes. Les chevaux ou les taureaux qui ont de la difficulté à se calmer dans les chutes ou qui ont tendance à être plus excitables ne devraient pas participer à ces épreuves.

Revoir la disposition de certaines installations afin d'améliorer la circulation des animaux, en particulier à la sortie de l'arène.

Conclusion

Je n'ai constaté aucune négligence ni aucun mauvais traitement ou comportement inacceptable de la part des organisateurs, des bénévoles ou des concurrents dans les vidéos que j'ai visionnées. Parmi les animaux que j'ai observés, aucun ne présentait de signes de détresse ou n'était soumis à des conditions qui pourraient causer de la détresse. Je ne crois pas que les animaux sont victimes de violence ou de négligence lorsque les événements de rodéo sont gérés de manière appropriée.

EXPÉRIENCE EN LIEN AVEC LE RODÉO ET L'AUDIT

Je travaille comme consultante dans le domaine du bien-être et des soins animaliers depuis 1998. Mes domaines d'expertise incluent le transport du bétail, l'euthanasie, l'intervention d'urgence, le bien-être de l'animal pendant la production et la manipulation, le comportement et le bien-être des animaux au moment de l'abattage. Je suis une auditrice certifiée dans le domaine du bien-être animal pour la viande rouge à l'abattoir, la volaille, la production porcine, les parcs d'engraissement et le transport des bœufs. Je suis auditrice et instructrice pour la Professional Animal Auditors Certification Organization (PAACO).

J'ai été l'auteure principale du Animal Welfare Audit for Transport of Livestock et des Recommended Handling Guidelines and Animal Welfare Assessment Tool for Horses, deux documents publiés par le North American Meat Institute. J'ai siégé aux comités de

développement du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des équidés, du Cadre d'évaluation des soins aux animaux du Conseil national des soins pour les animaux d'élevage, du programme d'évaluation des soins aux animaux de parcs d'engraissement de l'Association nationale des engraisseurs de bovins et du programme d'évaluation des soins aux animaux de la Canadian Cattlemen's Association.

En 2010, j'ai développé un audit de bien-être animal pour les rodéos et les courses de chariots bâchés pour le Stampede de Calgary. Au cours des huit dernières années, j'ai audité les soins prodigués aux animaux ainsi que le bien-être des bêtes pendant les dix jours de l'événement, y compris pendant les dix épreuves de rodéo. À la suite de ces audits, le Stampede de Calgary a mis en œuvre de nombreuses améliorations visant à faire progresser le bien-être animal dans les événements de rodéo.